

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 28 Décembre 1875.

## ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 15 de ce mois, a nommé pour trois ans, Membres du Comité des Travaux Publics :

MM. le Baron de Boyer de S<sup>te</sup>-Suzanne, Gouverneur Général, *Président*,  
le Lieutenant-Colonel Antoine Bellando de Castro, *Vice-Président*,  
le Chevalier Félix Gastaldi,  
le Chevalier François Melon,  
Antoine Lombard, Receveur des Domaines,  
Georges Fombertaux, Architecte,  
Henri de Payan, *Secrétaire*.

Le Prince, par Ordonnance du 15 de ce mois, a nommé pour trois ans, Marguilliers de la Cathédrale de Monaco :

MM. le Lieutenant-Colonel Antoine Bellando de Castro,  
Lazare Raybaudi,  
Emile de Loth,  
Antoine Lombard.  
M. Lazare Raybaudi remplira les fonctions de Trésorier et M. Emile de Loth celles de Secrétaire.

## NOUVELLES LOCALES.

S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, a quitté le Château de Marchais le 19 de ce mois pour retourner à Stuttgart.

S. A. S. le Prince est arrivé à Paris et se dispose à partir prochainement pour Monaco.

En exécutant les travaux de la route de la place d'Armes à la frontière ouest, les terrassiers ont trouvé, au pied du rocher de Monaco, une sépulture ancienne dont l'origine remonte sans doute aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Dans une cavité triangulaire de 0,40 de profondeur sur 0,55 de hauteur et dont le couronnement était de 0,50 environ au-dessous du niveau du sol

très argileux en cet endroit, on a rencontré deux grandes tuiles Gallo-Romaines, *tegulae*, (longueur 0,53, largeur 0,38, épaisseur 0,23) posées de champ, se touchant à leur sommet et laissant entre elles à la base une distance de 0,30. Dans l'intérieur, on a recueilli les ossements d'un squelette, ossements superposés et qui ne paraissaient pas avoir été complètement incinérés. L'entrée de ce petit ossuaire était fermée au moyen d'une tuile posée en façade et les joints étaient lutés avec l'argile extraite de la cavité.

Cette sépulture présente une grande analogie avec les sépultures Gallo-Romaines signalées par M. Brun dans le volume III des *Annales de la société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, et qui ont été découvertes à Nice et à Beaulieu.

Nous avons dit que les ossements enfouis ne paraissaient pas avoir subi une crémation complète; d'autre part le prisme triangulaire qui les contenait a des dimensions trop exigües pour une inhumation; que conclure de ces vestiges? Ne pourrait-on pas supposer que pour concilier les coutumes païennes avec les exigences du nouveau culte, les Gallo-Romains enlevaient les corps des bûchers avant qu'ils n'aient été complètement réduits en cendres, afin de pouvoir les inhumer? Ce serait l'explication de l'*ascia*, (instrument en forme de pioche) si souvent désignée, ou figurée sur les sépultures Gallo-Romaines, qui aurait été l'outil employé à creuser les ossuaires; la désignation ou la figuration de l'*ascia*, qui a tant intrigué les archéologues et donné lieu à plus de vingt mémoires différents, aurait eu pour objet d'indiquer ce mode particulier d'inhumations.

On a trouvé dans le même emplacement plusieurs fragments d'amphore et de vases en terre grise qui ne présentent aucune marque ou inscription; ils ont été déposés dans un local provisoire en attendant l'installation d'un musée définitif.

Ce que nous prévoyions de l'extension du commerce de Monaco s'est tout à fait réalisé.

Il n'est pas besoin cette année d'aller faire à Nice ses emplettes du jour de l'an, les magasins de la ville et ceux qui se sont ouverts au quartier de la Condamine ont fait des étalages qui rivalisent avec ceux des grandes villes. Les friandises, les jouets d'enfants, les élégants produits de l'industrie parisienne encomrent les vitrines; tout cela étincelle et ravit le regard des *babys* heureux de pouvoir choisir leurs étrennes.

Nous avons remarqué au *Bazard d'utilité*, au milieu d'un monde scintillant de petites merveilles, une exposition des produits de l'industrie monégasque, boîtes à gants, bonbonnières, cadres sculptés, coffrets à bijoux, le tout en bois du pays, qui sont d'un goût et d'un travail vraiment artistique et qui rivalisent avec tout ce que Spa a produit de plus élégant.

Tout cela fait fureur, et c'est plaisir de voir l'aspect riant de toutes ces vitrines et de la foule qui les assiège.

Les grands magasins d'objets d'art de Monte Carlo ont fait, de leur côté, leur ouverture. Là, c'est le luxe et l'art dans toute leur richesse, et les connaisseurs y trouveront, cette année, un admirable choix de tableaux, de sculptures, de bronze, d'émaux, d'ivoires et de ces mille riens qui font les délices de la vie élégante.

On le voit, Monaco n'a plus rien à envier aux grands centres, et l'année va commencer pour le pays avec tous les éléments d'une vraie prospérité.

Tous les journaux, disions-nous mardi, annoncent la foule la plus brillante aux concours du *Tir aux Pigeons de Monte-Carlo*; l'Administration, de son côté, donne des prix magnifiques. Voici ceux que nous avons remarqués et qui, à dater d'aujourd'hui, sont exposés dans le magasin des objets d'art de la place du Casino.

Un service à thé et son plateau, en vermeil, style Louis XV, d'une valeur de 3,500 fr. exécuté par Odier d'après l'original que M. le duc d'Aumale possède et dont il a bien voulu autoriser exceptionnellement la copie;

Un pot à tabac Centaure, une merveille de composition et de ciselure, bronze et argent, de la maison Froment-Meurice, valeur 2,000 fr.

Une coupe en argent massif avec animaux et ciselures d'Arson, valeur 1,500 fr.;

Une autre coupe en argent massif, style pompéien, bas-relief d'amours faisant la chasse à des papillons, valeur 1,500 fr.;

Une amphore et ses deux vases, en argent émaillé en champ-levé, de la maison Barbedienne, valeur 900 fr.;

Une coupe en bronze, de-sins en émail cloisonné (\*)

(\*) On appelle *émail cloisonné* celui dont les couleurs sont serties dans de petites cloisons faites à l'aide d'un fil métallique traçant les contours du dessin et soudées à l'objet préalablement à la pose de l'émail. C'est un travail d'invention Japonaise, et la maison Cristofle l'a si bien réussi que les Japonais présents à Paris ont cru ce vase acheté dans leur pays. L'émail en *champ-levé* est l'émail usité d'ordinaire en orfèvrerie, et qui se pèse dans les interstices d'une gravure.

fond bleu, de la maison Cristofle, valeur 900 fr. ;  
Deux élégants vases en bronze incrustés d'argent  
de la maison Cristofle, valeur 800 fr. ;  
Deux vases, forme persane, en fer damasquiné  
d'argent,

Parmi les prix hebdomadaires, une chope en argent ciselé par Marrel, valeur 500 fr. ; puis des pots à tabac rappelant le style pompéien, d'élégants vases style Louis XVI en bronze argenté et doré, des coupes antiques, des encriers en bronze doré à bas reliefs antiques, toute une collection de merveilles d'art et de goût, le tout enfermé dans des écrins et des boîtes en vieux chêne qui sont de vrais petits chefs-d'œuvre.

Voici la liste des membres du Comité de ces concours, auxquels préludent déjà les tireurs.

MM. le comte Hallez-Claparède.  
le duc de Castries.  
le duc de Vallombrosa.  
A. du Bos.  
G. Brinquant.  
Robert Hennessy.  
le duc Hamilton.  
Sir Frederick Johnstone.  
Sir Charles Legard.  
Sir William Call.  
Réginald Herbert.  
D. Treherne.  
C. Livingstone.  
J.-G. Bennett.  
J.-G. Lorillard.  
le prince L. Esterhazy.  
le prince Ch. Egon Fürstemberg.  
le prince A. de Chimay.  
le marquis Ph. de Croix.  
le comte de Galve.  
le Baron M. Baracco.  
V. Varocque.  
G. Besana.  
le baron Podesta.

Ad. Denetier, agent spécial, secrétaire du comité, rue Lafayette, 37, Paris; Hôtel de Paris, Monaco.

Le duc d'Aoste était à Monaco cette semaine; il a inauguré par un brillant succès l'ouverture du Tir aux pigeons.

Nous recevons du secrétariat des courses de Nice, la note suivante:

On voit par cette note que ces courses seront, ainsi que nous l'avons dit, très brillantes cette année.

COURSES DE NICE.

Engagements faits le 21 Décembre 1875.

20 Janvier 1876

MM. A. Stripp.....	Altorf.
O. Neef.....	Antiochus
d° .....	Hamlet
Ch. d'Espous de Paul.	Fracastor
Baron Finot.....	Capitole
d° .....	Jacinthe
d° .....	Coureuse de nuit
d° .....	Blaviette
Boquet.....	Niche
Macevoy.....	Figurant
Capitaine Atkins.....	Monopole
d° .....	Fagotin
J. Boldrick.....	Aladin
d° .....	Enfant de troupe
Hawes.....	Marmotte
d° .....	Emerance
Duc de Montrose.....	Physician
d° .....	Tippler
Poole.....	Prince Patrick

23 Janvier 1876.

MM. A. Stripp.....	Altorf
O. Neef.....	Antiochus
d° .....	Hamlet
Ch. d'Espous de Paul.	Fracastor
Baron Finot.....	Capitole
d° .....	Jacinthe
d° .....	Coureuse de nuit
d° .....	Blaviette

MM. L. Grasheys.....	Rose Pompon
R. Hennessy.....	Monsieur Pock
d° .....	Sir John
Macevoy.....	Figurant
Capitaine Atkins.....	Monopole
d° .....	Fagotin
J. Boldrick.....	Aladin
d° .....	Enfant de Troupe
Hawes.....	Marmotte
d° .....	Emerance
Duc de Montrose.....	Physician
d° .....	Tippler
d° .....	Hilarity

Magnifique concert classique jeudi dernier. Salle comble. L'émoussement du public est si grand à ces *Jeudis* — c'est le terme désormais consacré — qu'on cherche les moyens d'augmenter le nombre des places de la vaste salle, à laquelle on a déjà ajouté le salon doré attenant au cabinet de lecture, salon où, par parenthèse, on entend merveilleusement le puissant orchestre.

Une ouverture de Mendelssohn, *Les Hébrides*, une de celles où son style et le coloris de sa pensée s'accusent le plus franchement, la *Symphonie inachevée* de Schubert, cette œuvre si émue, si large, si pleine de regrets et d'aspirations douloureuses, l'*Adieu* du même maître, la *Danse des Sylphes* de Berlioz, ce mélodieux murmure que le public a bissé cette fois encore, l'*Arlésienne* de Bizet et, dominant toutes ces merveilles de sa toute puissance olympienne, l'adagio de la *Symphonie en si bémol* l'un des plus beaux, des plus grands qu'ait écrit Beethoven: — tel était le programme.

On conçoit que le public vienne de loin, pour entendre de telles pages dans une interprétation qu'il sait tout à fait digne de leur valeur. Notons que l'habile critique des *Jeudis de Monte Carlo*, M. Ch. Domergue, assistait à cette séance, et a chaudement félicité M. Lucas.

Le soir, c'était Sivori, Sivori triomphant, superbe, éblouissant dans le *Concerto* de Mendelssohn et la *Prière de Moïse* suivies de *variations* exécutées sur une seule corde. Sivori a joué avec un feu, une verve étonnants; et quelle pureté, quelle justesse, quelle élégance de style! Son succès a été colossal, écrasant. Cependant M<sup>me</sup> Giovannoni a recueilli à côté de lui bon nombre de sympathiques bravos, et l'orchestre qui avait magistralement accompagné le *Concerto* de Mendelssohn, a eu, lui aussi, un grand succès avec l'exécution hors ligne de l'ouverture d'*Oberon*.

Le Concert de M<sup>me</sup> Lucca dont une indisposition avait nécessité par deux fois l'ajournement, a définitivement lieu ce soir. Afin de dédommager complètement le public du désappointement qu'il a eu à subir, l'Administration a réengagé M. Sivori pour cette magnifique soirée dont voici le programme:

1. Ouverture de *Mignon* (l'Orchestre). A. Thomas.
2. Adagio et Rondo (la *Clochette*).... Paganini. (C. Sivori)
3. Scène de l'*Africaine* (M<sup>me</sup> P. Lucca). Meyerbeer.
4. *Danse des Sylphes* de la damnation de Faust (l'Orchestre)..... H. Berlioz.
5. Fantaisie sur *Il Trovatore* (C. Sivori) C. Sivori.
6. *Vedrai carino*, de *Don Juan*..... Mozart. (M<sup>me</sup> P. Lucca)
7. Pastorale de *Phlémon et Baucis*.. Gounod. (l'Orchestre)
8. Air de *Mignon* (M<sup>me</sup> P. Lucca).... A. Thomas.
9. *Le Carnaval de Venise* (C. Sivori).. Paganini.
10. Air de la *Favorite* (M<sup>me</sup> P. Lucca).. Donizetti.
11. *Valse de Concert* (l'Orchestre).... Schulhoff.

Jeudi à deux heures et demie, quatrième Concert classique.

Toujours même affluence sur nos promenades et dans nos jardins; aussi la saison s'annonce-t-elle comme des plus brillantes. La vogue dont jouit notre pays est, du reste, parfaitement établie aujourd'hui. Comment pourrait-il en être autrement, alors que nous avons ici un temps d'hiver tout à fait exceptionnel.

Ces jours-ci, par exemple, le thermomètre s'est élevé à 14° et n'a présenté, dans les 24 heures, que des variations minimales; trois, quatre degrés au plus. Serait-il possible de trouver autre part, en Europe bien entendu, une température aussi douce? Certes non. C'est ce qui fait que notre région est devenue le rendez-vous hivernal de toutes les familles fortunées du monde. Nous disons *Monde* et non pas *Europe*, parce que c'est, en effet, de toutes les parties du monde qu'on accourt chez nous.

Il est juste de dire aussi que si la température dont nous sommes favorisés, est pour beaucoup dans l'affluence de nos hôtes, nos sites ravissants et les ressources de toutes sortes dont notre contrée est devenue le centre, sont pour beaucoup dans cette affluence. La *grande ville*, pour nous servir d'un terme vulgaire, mais qui rend bien notre pensée, est ici à la campagne. On n'achève en un mot, par aucune privation, le plaisir de vivre loin d'une cité. Tout, au contraire, se trouve ici réuni: plaisirs des villes et plaisirs des campagnes.

S'il en était autrement, notre pays aurait-il fait, dans la voie du progrès, le pas immense qu'il a fait? Nous ne le pensons pas. Aussi n'ayons aucun souci pour l'avenir, car c'est la nature seule qui a fait notre succès et la nature ne saurait changer.

La Chrétienté a célébré, samedi, une de ses plus grandes solennités religieuses. La Noël est, avec Pâques et la Pentecôte, la fête qui donne lieu aux réjouissances les plus populaires. La table du riche et celle du pauvre ploient, ce jour là, sous le poids de mets plus ou moins succulents et chacun festoie en souvenir de la descente du fils de Dieu parmi les hommes.

Cette solennité qui date du second siècle, a été instituée par le pape Télesphore. A cette époque, elle était mobile et on la célébrait, tantôt en décembre, tantôt en mai, quelquefois même en janvier. Jules I<sup>er</sup>, désireux que le véritable jour de la naissance du Christ fut définitivement fixé, ordonna une enquête. Les docteurs étant tombés d'accord pour le 25 décembre, cette date fut adoptée et elle n'a plus varié depuis.

Le jour de la Noël, les prêtres ont l'habitude de célébrer trois messes; cet usage, très ancien, n'est expliqué d'aucune façon précise. Il en est de même de l'étymologie du mot *noël*.

Plusieurs savants font dériver cette appellation du mot *Emmanuel*, qui veut dire en hébreux: *Dieu avec vous*: d'autres pensent que c'est une contraction de *natalis*. C'est le cas ou jamais de redire le fameux: *adhuc sub judice lis est*.

C'était par des espèces de pastorales qu'on fêtait, au Moyen-Age, dans les églises, la Nativité. Cette coutume a été abandonnée de nos jours, et s'il existe encore des contrées où l'on joue la *pastorale* ce n'est certes plus dans les temples élevés à la gloire de Dieu.

Une coutume qui est restée toujours en vigueur est celle du *Réveillon*; seulement, à l'époque où elles furent créées, ces agapes étaient tout à fait religieuses; aujourd'hui elles sont devenues des fêtes profanes. *Réveillonner* est maintenant synonyme de *banqueter*.

Lorsque la Noël tombe un vendredi, les papes tolèrent l'usage de la viande. Mais cette autorisation du Saint-Siège ne date que du XIII<sup>e</sup> siècle. M. Denne-Baron a, du reste, écrit de très judicieux articles sur les us et coutumes de cette fête de la Nativité. C'est cet écrivain qui enregistre ce fait, à savoir que les Empereurs lisaient solennellement, eux-mêmes, ce jour là, la septième leçon. Au concile de Constance, l'empereur Sigismond remplit cette fonction habillé en diacre.

La Noël se célèbre partout avec une grande pompe: ici, des hécatombes de dindes et d'oies; là, de grandes consommations de poulardes et de sucrieries. Le profane et le religieux s'unissent pour donner un éclat important à ce divin anniversaire, car le monde ne saurait oublier que de ce jour date sa rédemption. Si la Noël n'eût pas existé, l'humanité serait encore plongée dans l'obscurantisme, et elle cheminerait à tâtons, inconsciente du terme de la route épineuse qu'elle poursuit. Noël enfin est l'anniversaire du jour où le progrès et la liberté sont descendus sur la terre à la suite de Dieu lui-même!

Notre ami et collaborateur, M. Jean Aicard, publie chez l'éditeur Sandoz, à Paris, sous le titre de *la Chanson de l'enfant*, un recueil de poésies des plus charmantes. Cet ouvrage ne pouvait venir plus à propos; nous voici, en effet, dans la semaine de Noël si chère aux enfants, car elle précède celle des étrennes. Pour donner une idée de ce que sera l'œuvre, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire une des pièces les mieux réussies. Celle-ci a pour titre *la légende du chevrier* et est tout à fait de circonstance:

Comme ils n'ont pas trouvé place à l'hôtellerie,  
Marie et Saint Joseph s'abritent pour la nuit  
Dans une pauvre étable où l'hôte les conduit;  
Et là Jésus est né de la Vierge Marie.

Il est à peine né qu'aux pâtés d'alentour  
Qui gardent leurs troupeaux dans la nuit solitaire,  
Des anges lumineux annoncent le mystère.  
Beaucoup sont en chemin avant le point du jour.

Ils portent à l'enfant couché sur de la paille,  
Entre l'âne et le bœuf qui soufflent doucement,  
Du lait pur, des agneaux, du miel et du froment:  
Tous les humbles trésors du pauvre qui travaille.

Le dernier venu dit: « Plus pauvre, je n'ai rien  
Que la flûte en roseau pendue à ma ceinture,  
Dont je sonne la nuit quand le troupeau pâture...  
J'en peux offrir un air, si Jésus le veut bien. »

Marie a dit que oui, souriant sous son voile...  
Mais soudain sont entrés les mages d'Orient;  
Ils viennent à Jésus l'adorer en priant;  
Et ces rois sont venus guidés par une étoile.

L'or brode étincelant leur manteau rouge et bleu,  
Bleu, rouge, étincelant comme un ciel à l'aurore;  
Chacun devant Jésus se prosterne et l'adore;  
Ils offrent l'or, l'encens, la myrrhe à l'Enfant-Dieu.

Ebloui comme tous par leur train magnifique,  
Le pauvre chevrier se tenait dans un coin;

Mais la douce Marie: « Etes-vous pas trop loin  
Pour voir l'Enfant, brave homme, en sonnant la  
[musique?] »

Il s'avance troublé, tire son chalumeau,  
Et, timide d'abord, l'approche de ses lèvres;  
Puis, comme s'il était tout seul avec ses chèvres,  
Il souffle hardiment dans la flûte en roseau.

Sans rien voir que l'Enfant de toute l'assemblée,  
Les yeux brillants de joie, il sonne avec vigueur;  
Il y met tout son souffle, il y met tout son cœur,  
Comme s'il était seul sous la nuit étoilée.

Or, tout le monde écoute avec ravissement;  
Les rois sont attentifs à la flûte rustique,  
Et quand le chevrier a fini la musique,  
Jésus, qui tend les bras, sourit divinement.

JEAN AICARD.

VARIÉTÉS. (1)

Etudes Historiques.

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

Les Intendants de police, justice et finances, souvent dénommés commissaires départis pour l'exécution des ordres du Roi, étaient les représentants directs de la royauté dans les provinces; créés à titre permanent par le cardinal de Richelieu, en 1635, ils eurent pour mission d'affirmer l'autorité royale et de consolider l'unité nationale en établissant la centralisation administrative; le brevet de nomination qui résume leurs attributions ordonne qu'ils devront « empêcher l'oppression des faibles par la violence des puissants. » (2) Chargés de faire plier, sous le droit commun, la magistrature, la noblesse, le clergé et les gens d'armes, ils eurent des débuts difficiles; et, cependant, lorsque la Révolution commença de battre en brèche le principe d'autorité, ils furent les premiers attaqués par le peuple et la bourgeoisie qu'ils avaient protégés contre les tentatives de réaction féodale!

En général, les intendants remplirent leurs devoirs avec honneur, et l'histoire, dégagée des passions envieuses et jalouses qui, sous tous les régimes et dans tous les temps, dénigrent ceux qui ont le périlleux honneur de commander, l'histoire impartiale leur rendra justice. Nommés par commission royale, ils ne furent point pourvus d'offices, ce qui aurait constitué en leur faveur une sorte d'inamovibilité contraire au caractère de l'institution; néanmoins, plusieurs d'entre eux n'hésitèrent pas à compromettre leur fortune et à tout sacrifier pour obéir à leur conscience, donnant ainsi l'exemple d'une rare indépendance à une époque où l'autorité du Prince était absolue, où l'opinion publique ne pouvait consoler d'une disgrâce imméritée; mais ils avaient, à un haut degré, le sentiment de la dignité personnelle, l'orgueil de leur profession; hommes de caractère, ils croyaient au devoir et aux âpres jouissances du sacrifice.

Presque tous les Intendants avaient fait leur stage au Conseil d'État, où ils avaient puisé les fortes traditions

politiques et administratives, en même temps que donné la mesure de ce qu'ils valaient; ils avaient travaillé sous les yeux du Roi qui suivait leur fortune d'un œil attentif jusqu'au fond de la province; d'autre part, le secrétaire d'État duquel ils relevaient entretenait avec eux des relations familières et cordiales. Certains d'être ainsi jugés, directement, sur leurs actes, par le Roi et le secrétaire d'État, les Intendants s'absorbaient dans les obligations de leurs charges au lieu de perdre leur temps en brigues ambitieuses ou en luttes stériles contre les influences de la cour.

L'autorité des Intendants s'étendait sur des circonscriptions considérables nommées Généralités; en 1789, on comptait trente-cinq Généralités ou Intendances, divisées en pays d'États ou en pays d'Élections, d'après le mode de l'impôt qui était perçu directement par les Intendants dans les pays d'Élections et voté par les trois ordres dans les pays d'États (1). Leurs attributions étaient réparties en sept divisions principales: finances, agriculture, industrie et commerce, travaux publics, culte et instruction publique, tutelle des communes, police de sûreté, police militaire.

Pour les seconder dans l'exercice de ces fonctions multiples et complexes, les Intendants avaient sous leurs ordres des agents de contrôle, de transmission et de surveillance nommés subdélégués, dont les fonctions présentaient beaucoup d'analogie avec celles des sous-préfets, sauf cette différence essentielle que le subdélégué était le commis de l'Intendant et non le mandataire du Gouvernement.

Colbert proposa à Louis XIV de compléter l'organisation administrative par un service d'inspection; des conseillers d'État devaient parcourir les Généralités pour relever les plaintes de la population et rendre compte au Roi; mais cette inspection ne fut point permanente et n'eut lieu que dans de rares circonstances.

Dès le premier jour, les Intendants s'identifient avec la province dont ils deviennent la personnification officielle; représentants du pouvoir central, ils ne tardent pas à devenir auprès du Roi les interprètes des populations et les défenseurs de leurs intérêts; tous les faits importants émanant d'eux ou aboutissant à eux; aussi peut-on dire avec vérité que, à partir de 1635, l'histoire des Intendants est l'histoire des provinces qu'ils administrèrent.

Les éléments de cette histoire sont difficiles à retrouver, car les archives administratives sont postérieures à la création des Intendances, et comme elles se composent de documents confidentiels, elles sont très souvent incomplètes par suite de détournements commis par des agents intéressés ou des dépositaires infidèles.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Pays d'Élections: Paris, Amiens, Soissons, Orléans, Bourges, Lyon, Trévoux, La Rochelle, Moulins, Riom, Poitiers, Limoges, Bordeaux, Bayonne et Pau, Tours, Auch, Montauban, Châlons, Rouen, Caen, Alençon.

Pays d'États: Rennes, Aix, Toulouse, Montpellier, Perpignan, Dijon, Besançon, Grenoble, Metz, Strasbourg, Lille, Valenciennes, Nancy.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

EXPOSITION NORD	Baromètr. à midi	TEMPÉRATURE DE L'AIR (Thermomètre Centigrade)					Humidité relative. Moyenne diurne exprimée en cent. <sup>es</sup>	Pluie Quantité d'eau tombée	VENTS		ÉTAT DU CIEL		OBSERVATIONS
		9 h. mat.	Midi	6 h. soir	Maximum	Minimum			Matin	Soir	Matin	Soir	
20 décembre	766.2	9° 2	9° 4	8° 6	10° »	7° 9	90	17 <sup>mm</sup>	Nul	Nul	Couvert	Couvert	La moyenne thermométrique de la semaine (du 20 au 26) est de 10° 8. C'est la température moyenne du 20 avril à Paris (d'après les données officielles de l'observatoire).  Température au soleil, à midi: le 25, 28° 5; le 26, 29°; Température de la mer à 8 heures du matin 14° (à l'établissement des Bains)
21 —	767.3	10° 1	10° 7	10° »	11° 2	83	»	Nul	Nord, faible	Id.	Peu nuageux	Id.	
22 —	769.8	10° 5	12° 6	9° »	13° »	8° 9	77	»	Nul	Nul	Nuageux	Id.	
23 —	769. »	11° 9	13° 3	12° 1	13° 8	9° 5	70	»	Nul	Nul	Id.	Id.	
24 —	770.5	11° 6	13° 2	12° 5	13° 8	10° 5	72	»	Est, faible	Nord, Est, faible	Id.	Peu Nuageux	
25 —	768. »	11° 5	13° »	9° 8	13° 5	10° 2	64	»	Nul	Nul	Beau	Beau	
26 —	764.2	7° 7	11° 8	9° »	12° 5	7° »	69	»	Nul	Nul	Id.	Id.	

Les chiffres représentant les degrés du thermomètre indiquent des températures au-dessus de 0° lorsqu'ils ne sont pas précédés du signe —.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 20 au 26 Décembre 1875.

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Grisole, sable.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id.  
 MENTON. b. *l'Amant*, id. c. Palmaro, sur lest.  
 GOLFE EZA. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, galées.  
 GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie* id. c. Gasparini, sable.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *Antoinette Victoire* id. c. Moute, id.

Départs du 20 au 26 Décembre 1875.

CETTE. brick-g. *Michel et Marie*, français, c. Palmaro fûts v.  
 GOLFE EZA. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sur lest.  
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id.  
 MENTON. b. *l'Amant*, id. c. Palmaro, id.  
 VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Gasparini, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.

**M. ALEXANDRE**, de Paris, Artiste à ACCORDEUR et Réparateur de PIANOS.  
 S'adresser au Magasin de Pianos de M<sup>me</sup> BENCK, à la Condamine, ou Avenue de la Gare, nouvelle maison Marquet.

**UNE DAME** de Londres, bien recommandée, donne des leçons d'Anglais, d'Allemand et de Piano. — Prix modérés. S'adresser au bureau du journal.

**M<sup>ME</sup> TAVERNIER**

Sommambule bien connue en France & à l'étranger de passage à Monaco, donne des consultations tous les jours de midi à 5 heures. — Avenue Florestine, maison Colonna, au 2<sup>me</sup> étage, à la Condamine (Monaco).

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 19 OCTOBRE 1875-76. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.									
240	29	55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21	30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02	2 01	3 39
47	5	75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	10 04	11 29	1 40	3 04	5 38
16	1	95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26
11	1	35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16	»	10 58	12 43	2 45	4 37	6 50
9	1	10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	1	2 57	4 51	7 01
7	»	85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 07	»	4 58	»
2	»	70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45	»	»	1 19	»	5 06	»
10	1	20	» 90	» 65	Eze	9 03	»	11 32	1 34	3 22	5 25	7 26
19	2	45	1 85	1 30	Monaco	9 08	»	11 37	1 40	3 28	5 31	7 32
173	19	15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 33	»	11 53	2 15	3 49	5 56	7 51
					Menton	11 45	»	»	4 07	5 58	7 40	soir
					Vintimille heure de Rome	6 05	»	»	10 20	10 50	8 16	soir
					Gènes				soir	soir	Sanr	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distance kilom.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	478	4	482	486	488	492	494	496	498
173	19	15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép...	omn.	mat.	mat.	7 05	»	1 05	»	4 15
19	2	45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris...	»	»	mat.	12 15	soir	7 05	soir	10 20
10	1	20	» 90	» 65	Menton	»	7 25	»	11 »	12 40	3 50	7 30	10 »
2	»	70	» 55	» 35	Monte Carlo	»	7 48	»	11 20	12 58	4 10	7 54	10 22
7	»	85	» 65	» 45	Monaco	»	8 »	»	11 31	1 04	4 19	8 01	10 28
9	1	10	» 80	» 60	Eze	»	8 13	»	11 44	1 18	4 32	8 15	»
11	1	35	» 95	» 75	Beaulieu	»	8 21	»	11 52	»	4 40	8 23	»
16	1	95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	»	2 29	»	12 06	1 31	4 49	8 32	11 38
47	5	75	4 30	3 15	Nice	mat.	8 42	mat.	12 19	1 44	5 19	8 45	11 02
173	21	30	16	11 70	Nice } arrivée	6 08	9 »	10 12	12 35	2 07	5 56	9 05	11 08
240	29	55	22 15	16 25	Nice } départ	7 19	9 57	11 28	1 48	3 11	6 16	10 02	11 57
					Cannes	12 04	1 53	4 14	7 40	7 29	»	»	»
					Toulon	2 22	3 20	6 27	9 45	9 05	»	»	»
					Marseille								soir

G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HOTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

Saison d'Hiver 1875-76.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO.

Lundi 3 Janvier 1876.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 24 mètres.  
 PRIX D'OUVERTURE. — Un Objet d'Art ajouté à une Poule de 50 fr. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons à 24 mètres.

Vendredi 7 Janvier 1876.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 25 mètres.  
 PRIX DES GROTTES. — Un Objet d'Art ajouté à une Poule de 50 fr. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons à 25 mètres.

Lundi 10 Janvier 1876.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 26 mètres.  
 PRIX DE LA COSTA BELLA. — Un Objet d'Art ajouté à une Poule de 50 fr. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons à 26 mètres.

Vendredi 14 Janvier 1876.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 27 mètres.  
 PRIX DE LA CORNICHE. — Un Objet d'Art ajouté à une Poule de 50 fr. Au second, 30 % sur sur les entrées. — 5 Pigeons à 27 mètres.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Premier jour 18 Janvier 1876.

GRANDE POULE D'ESSAI.

Un Objet d'Art ajouté à une poule de 75 fr. chaque. Le second recevra 35 %; le troisième 15 % pris sur les entrées. — 5 Pigeons à 24 mètres. — 2 Pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Deuxième jour 22 Janvier 1876.

PRIX D'OUVERTURE.

Un Objet d'Art et 2,000 fr. (dont 500 fr. au deuxième) ajouté à 75 fr. d'entrée. Le second recevra 35 %; le troisième, 25 %; le quatrième, 15 % pris sur les entrées. — 5 Pigeons à 25 mètres. — 2 Pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Troisième et Quatrième jour 25 et 26 Janvier 1876.

GRAND PRIX DU CASINO.

Un Objet d'Art de la valeur de 3,000 fr. et 20,000 fr. ajoutés à 200 fr. d'entrée. Le second recevra 4,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 2,000 fr. et 25 %; le quatrième, 1,000 fr. et 15 %. — 12 Pigeons:

le premier jour, 5 Pigeons à 26 mètres; le second, 7 Pigeons à 27 mètres. — 4 Pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Cinquième jour 28 Janvier 1876

PRIX DE MONTE CARLO.

GRAND HANDICAP LIBRE.

Un Objet d'Art et 3,000 fr. ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 35 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 25 %; le quatrième, 250 fr. et 15 %. — 3 Pigeons. — 2 Pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Sixième jour 29 Janvier 1876.

PRIX DE CONSOLATION.

Un Objet d'Art et 1,000 fr. (Les Conditions de ce Tir seront ultérieurement publiées).

Dans chacun de ces Tirs, il ne sera plus fait appel dès Tireurs ne se trouvant plus en Poule.